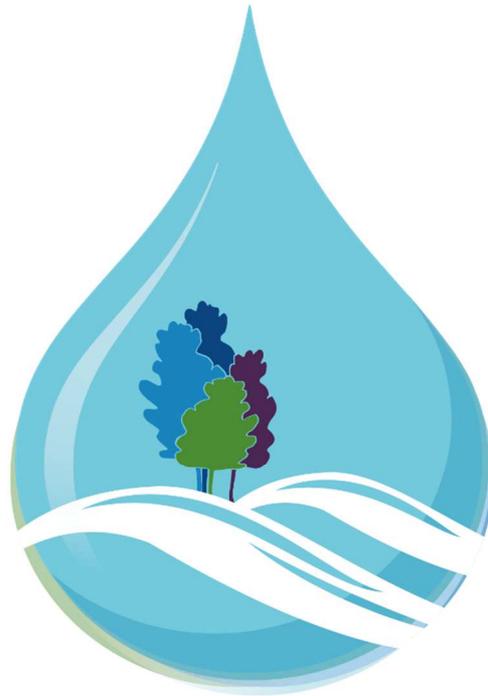


Rapport sur la Performance et la Qualité du Service de l'Assainissement



RÉGIE DES EAUX
ARDENNE *rives de meuse*

Année 2023

Table des matières

Liste des abréviations.....	1
Introduction.....	2
Les chiffres clefs du service.....	3
Les chiffres clefs de la Régie.....	3
I- Le prix du service public de l'assainissement	4
1- Définition.....	4
2- Mode de gestion.....	4
3- Prix du service TTC pour 120 m3.....	5
II- Les consommateurs et leur consommation	1
1- Les consommateurs abonnés du service	1
2- Volumes facturés	2
3- Volumes traités	3
III- La gestion patrimoniale	4
1- L'inventaire des installations	4
a- Stations de traitement des eaux usées	4
b- Postes de relevage	4
c- Déversoirs d'orage	6
d- Bassins d'orage.....	10
2- L'inventaire des réseaux.....	10
3- L'indice de connaissance de gestion patrimoniale	11
4- L'entretien du patrimoine	12
a- Résumé des interventions effectuées.....	12
b- Détail des interventions effectuées par commune.....	13
5- Les investissements et le renouvellement du patrimoine.....	15
6- Les alarmes de télégestion.....	18
IV- La performance et l'efficacité opérationnelle du service	18
1- La conformité et le volume des rejets	18
a- Taux de conformité	18
b- Charge polluante	19
c- Volumes rejetés.....	19
2- La consommation d'énergie et de réactifs.....	20
a- Consommation de réactifs.....	20

b- Consommation énergétique.....	20
3- Les sous-produits d'épuration.....	21
4- Performances environnementales.....	22
a- BEGES du service assainissement.....	22
b- Système de prévention des pollutions.....	23
5- Amélioration opérationnelle des équipements.....	24

Liste des abréviations

BEGES	:	Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre
DO	:	Déversoir d'Orage
DSP	:	Délégation de Service Public
EH	:	Equivalent Habitant
EPCI	:	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
HT	:	Hors Taxes
MP	:	Marché de Prestation
MS	:	Matières Sèches
NC	:	Non Concerné(e)
NOTRé	:	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
PR	:	Poste de Relevage
RPQS	:	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service
STEU	:	Station de Traitement des Eaux Usées
TTC	:	Toutes Taxes Comprises

Introduction

Le service d'assainissement collectif constitue un pilier fondamental de la gestion urbaine moderne, en permettant l'évacuation, le traitement et la valorisation des eaux usées issues des foyers, des industries et des commerces. Ce système est essentiel pour garantir la salubrité publique, protéger l'environnement et prévenir les risques sanitaires, tout en répondant aux exigences réglementaires et environnementales de plus en plus strictes. En effet, un assainissement efficace permet non seulement de prévenir les pollutions des milieux aquatiques, mais aussi de contribuer à la préservation de la biodiversité et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Le présent rapport a pour objectif de dresser un état des lieux détaillé du service d'assainissement collectif de la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, en analysant l'ensemble des installations, des infrastructures et des processus en place pour le traitement des eaux usées. En effet, les réseaux de collecte et les stations d'épuration qui constituent le système d'assainissement sont soumis à des contraintes diverses : vieillissement des infrastructures, croissance démographique, évolutions climatiques, mais aussi attentes accrues des usagers en termes de performance et de transparence. Il est donc primordial de suivre régulièrement l'évolution de ces systèmes pour garantir leur efficacité et leur pérennité.

Ce rapport s'intéresse ainsi à plusieurs aspects clés du service : la performance technique des équipements, le respect des normes environnementales, les enjeux liés à la gestion des eaux usées, ainsi que l'impact économique du service pour les collectivités et les usagers. Enfin, une section détaille les impacts environnementaux du service.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, date de la prise de compétence assainissement, la Régie Intercommunale de l'Assainissement n'a cessé de monter en puissance jusqu'à la reprise du service de Givet. Elle totalise désormais une capacité de dépollution de 29 035 EH, dépassant désormais les capacités de ses délégataires de service public sur le territoire.

Les chiffres clefs du service

Le service de l'assainissement collectif représente :

Paramètres	Valeurs 2022	Valeurs 2023
Nombre de communes	13	13
Nombre d'habitants desservis	26 197	26 238
Volumes traités	1 470 275 m ³	1 741 657 m ³
Nombre d'installations de dépollution	8	8
Capacité totale de dépollution	41 035 EH	41 035 EH
Longueur de réseau de collecte	235 kml	235 kml

Les chiffres clefs de la Régie

La Régie Intercommunale de l'Assainissement représente :

Paramètres	Valeurs 2022	Valeurs 2023
Nombre de communes	9	9
Nombre d'habitants desservis	10 949	18 263
Volumes traités	770 364 m ³	1 436 530 m ³
Nombre d'installations de dépollution	6	7
Capacité totale de dépollution	16 035 EH	29 035 EH
Longueur de réseau de collecte	116 kml	198 kml

I- Le prix du service public de l'assainissement

1- Définition

En France, l'intégralité des coûts du service public de l'assainissement est supportée par la facture d'eau. La facture type 120 m³ représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

2- Mode de gestion

Agglomération d'assainissement	Communes	Modes de gestion
CHARNOIS	CHARNOIS	Régie
GIVET-CHOOZ- FROMELENNES- RANCENNES – HAM SUR MEUSE	CHOOZ	DSP Veolia jusqu'au 31/12/2024
	FROMELENNES	DSP Veolia jusqu'au 31/12/2025
	GIVET	Régie
	RANCENNES	Régie
HAYBES-FUMAY	FUMAY	Régie
	HAYBES	Régie
HARGNIES	HARGNIES	Régie
LANDRICHAMPS	LANDRICHAMPS	Régie
REVIN	REVIN	DSP Veolia jusqu'au 31/12/2030
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND- AUBRIVES - HIERGES	VIREUX-MOLHAIN	Régie
	VIREUX-WALLERAND	Régie
	AUBRIVES	Régie
	HIERGES	Régie
PAS D'ASSAINISSEMENT	ANCHAMPS	Non concerné
	FEPIN	Non concerné
	FOISCHES	Non concerné
	MONTIGNY SUR MEUSE	Non concerné

3- Prix du service TTC pour 120 m³

Montant TTC du prix du service d'assainissement collectif par commune pour une consommation de 120 m³/an :

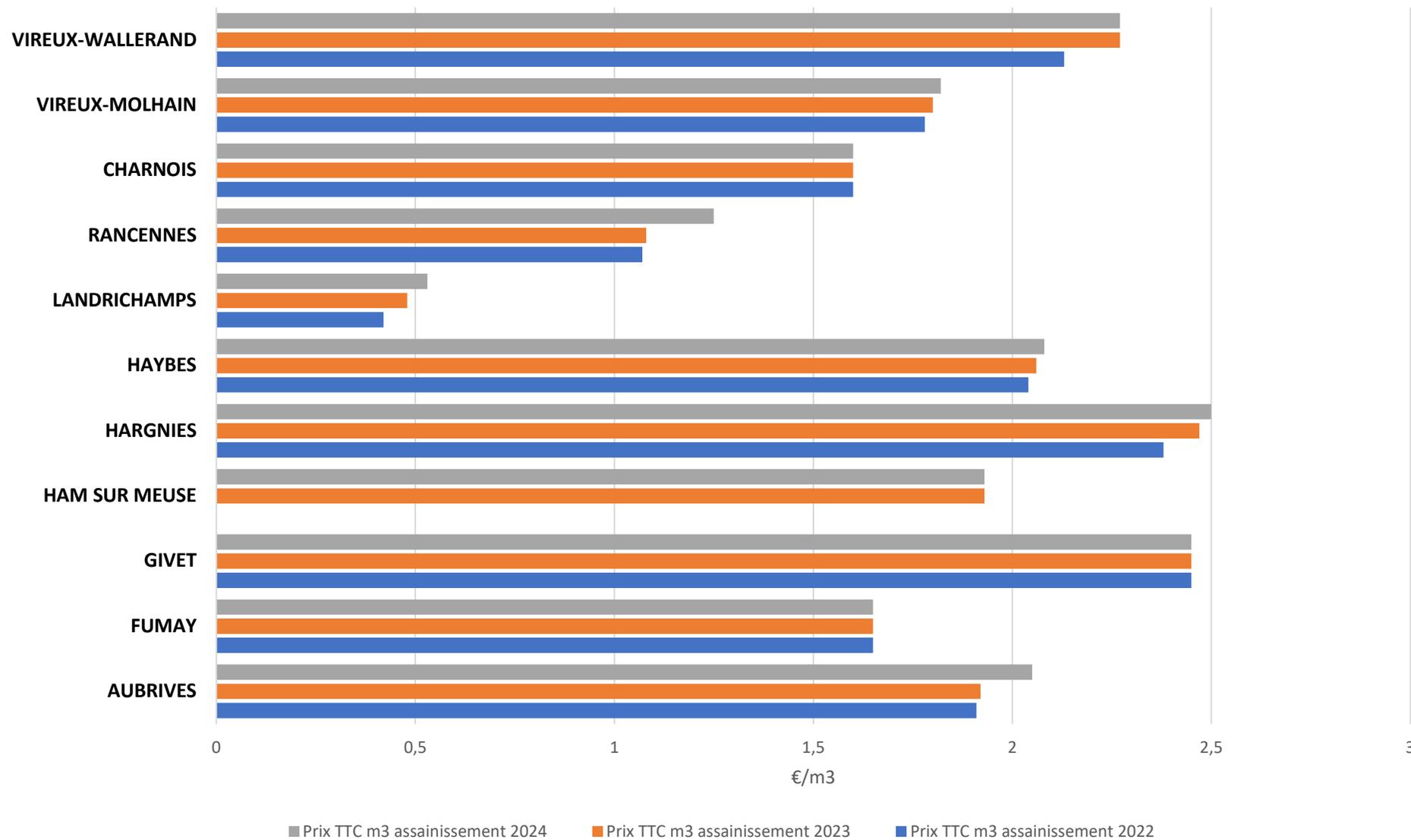
Communes en Régie :

Commune	Prix m3 2022	Prix m3 2023	Prix m3 2024
AUBRIVES	1,91	1,92	2,05
FUMAY	1,65	1,65	1,65
GIVET	2,45	2,45	2,45
HAM SUR MEUSE	-	1,93	1,93
HARGNIES	2,38	2,47	2,50
HAYBES	2,04	2,06	2,08
LANDRICHAMPS	0,42	0,48	0,53
RANCENNES	1,07	1,08	1,25
CHARNOIS	1,6	1,6	1,6
VIREUX- MOLHAIN	1,78	1,80	1,82
VIREUX- WALLERAND	2,13	2,27	2,27

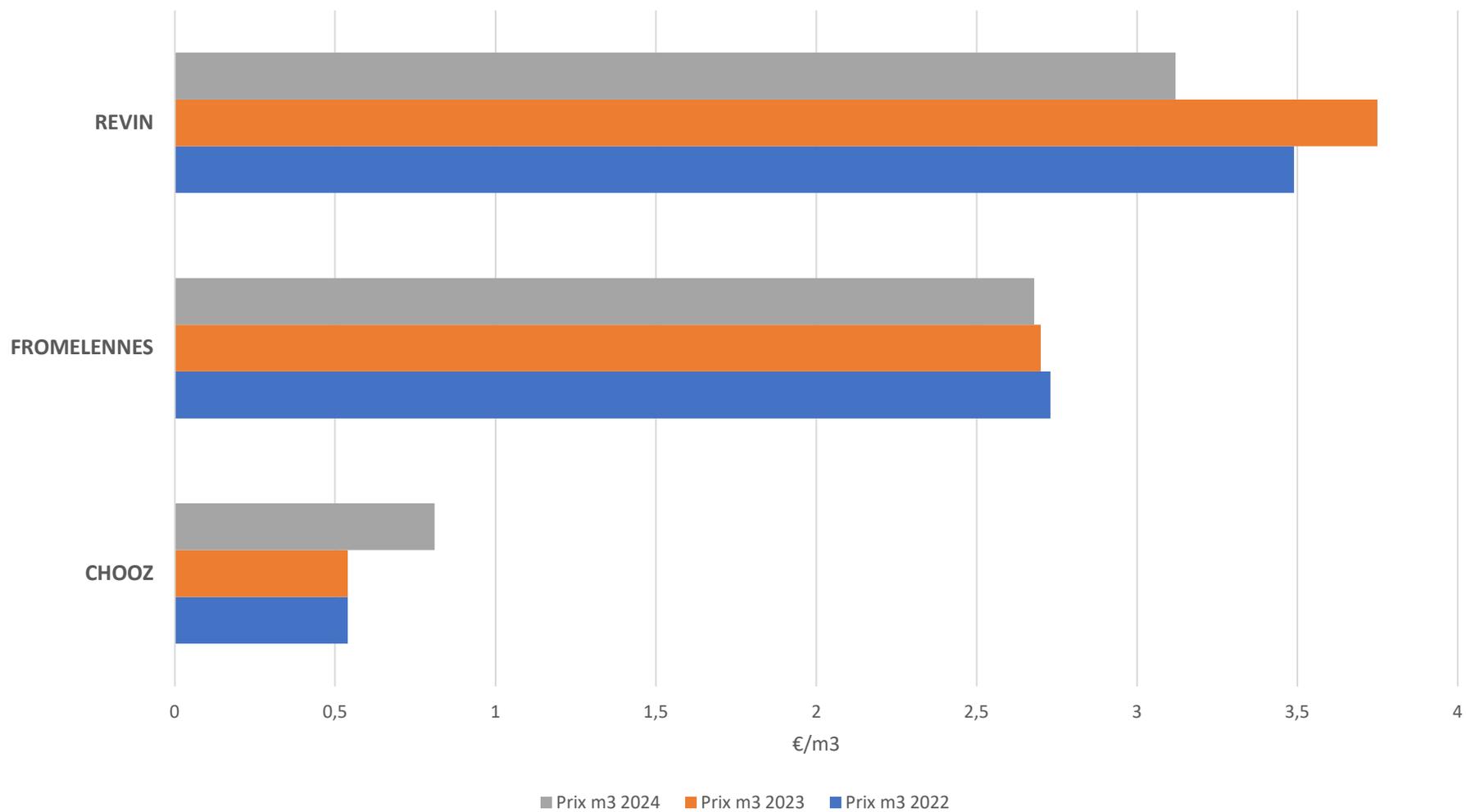
Communes en DSP :

Commune	Prix m3 2022	Prix m3 2023	Prix m3 2024
CHOOZ	0,54	0,54	0,81
FROMELENNES	2,73	2,7	2,68
REVIN	3,49	3,75	3,12

Prix TTC de l'assainissement par m³ pour les communes gérées en régie



Prix TTC de l'assainissement par m³ pour les communes gérées en délégation



II- Les consommateurs et leur consommation

1- Les consommateurs abonnés du service

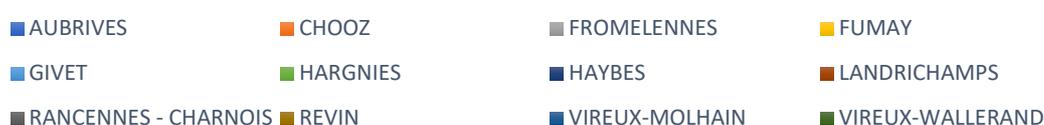
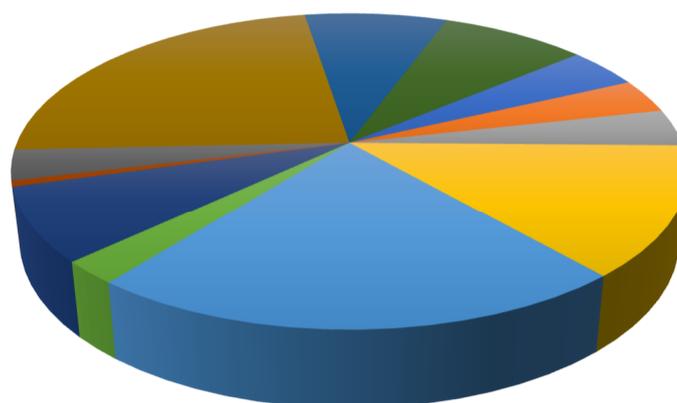
Le nombre d'usagers est estimé en fonction des plans de zonages des communes. Les abonnés du service de l'eau potable en zone assainissement collectif sont considérés comme usagers du service d'assainissement :

Mode de gestion	Nombre d'usagers 2022	Nombre d'usagers 2023
Régie	5 653	8455
Délégation/Prestation	6 117	3692

La variation importante dans la répartition du mode de gestion est dû à la fin de la DSP Suez.

Communes	Nombre d'usagers 2022	Nombre d'usagers 2023
AUBRIVES	496	489
CHOOZ	417	423
FROMELENNES	450	458
FUMAY	1569	1 620
GIVET	2 536	2 673
HARGNIES	286	288
HAYBES	873	925
LANDRICHAMPS	72	74
RANCENNES - CHARNOIS	368	377
REVIN	2 714	2 811
VIREUX-MOLHAIN	985	983
VIREUX- WALLERAND	1 004	1 009

Nombre d'usagers 2023



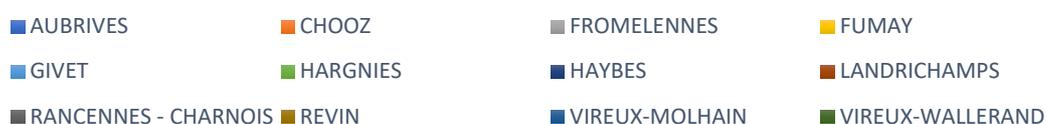
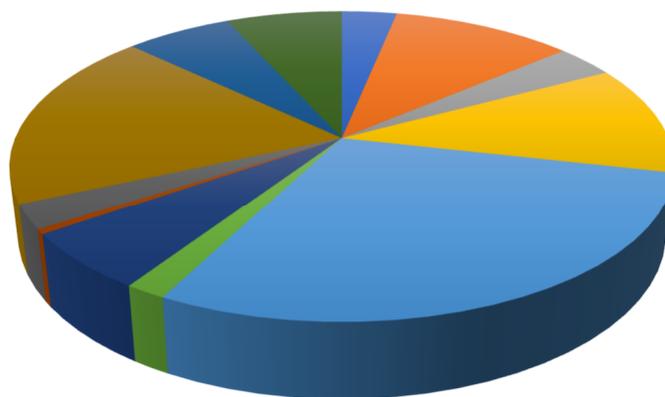
2- Volumes facturés

Mode de gestion	Volume facturé en m ³ en 2022	Volume facturé en m ³ en 2023
Régie	433 933	732 212
Délégation/Prestation	804 473	399 421

Communes	Volume facturé en m ³ en 2022 (*)	Volume facturé en m ³ en 2023
AUBRIVES	35 169	36 144
CHOOZ	120 423	119 192
FROMELENNES	45 594	38 599
FUMAY	160 791	129 065
GIVET	356 456	328 500
HARGNIES	18 770	19 312
HAYBES	71 168	67 518
LANDRICHAMPS	5 507	5571
RANCENNES - CHARNOIS	30 301	29 023
REVIN	251 699	212 607
VIREUX-MOLHAIN	65 763	69 869
VIREUX-WALLERAND	76 765	76 233

(*) : Volume facturé aux abonnées du service + vente autres services d'eau.

Volume facturé en 2023



3- Volumes traités

Mode de gestion	Volume traité en m ³ en 2023
Régie	1 436 530
Délégation/Prestation	305 127
TOTAL	1 741 657

STEU	Volume traité en m ³ en 2023
2 Vireux	434 415
Haybes/Fumay	506 138
Givet	444 621
Hargnies	39 566
Landrichamps	7 993
Charnois	3 796
Revin	305 127

III- La gestion patrimoniale

1- L'inventaire des installations

a- Stations de traitement des eaux usées

Agglomération d'assainissement	Adresse	Type de STEU	Capacité de dépollution en EH
AUBRIVES	Rue de la cantine 08320 AUBRIVES	Boues activées	700
CHARNOIS	Rue grande 08600 CHARNOIS	Filtre planté de roseaux	70
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	Route des 4 cheminées 08600 GIVET	Boues activées	13 000
HAYBES-FUMAY	Chemin des petons 08170 HAYBES	Boues activées	9 000
HARGNIES	Rue des bageraies 08170 HARGNIES	Filtre planté de roseaux	575
LANDRICHAMPS	Rue des Ardennes 08600 LANDRICHAMPS	Biodisques	190
REVIN	Avenue des fougères 08500 REVIN	Boues activées	12 000
VIREUX-MOLHAIN VIREUX- WALLERAND	Rue des Crayats 08320 VIREUX- MOLHAIN	Boues activées	5 500

b- Postes de relevage

Agglomération d'assainissement	Référence	Localisation/Dénomination
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES – HAM SUR MEUSE	PRG1	Quai Fort de Rome
	PRG2	Fort Rome pluvial
	PRG3	Tour Victoire
	PRG4	Tour Victoire pluvial
	PRG5	Hôpital
	PRG6	Flayelle
	PRG7	Quai Bertrand
	PRG8	Grand Méhul

	PRG9	Petit Méhul
	PRG10	Ampère
	PRG11	Camping
	PRG12	3 Fourchettes
	PRG13	Allemands
	PRG14	République
	PRG15	Tivoli
	PRG16	Moulin Boreux
	PRG17	Chaumière
	PRG18	Bon secours
	PRR19	Porte de Rancennes
	PRF20	Manufacture
	PRF21	Linard
	PRF22	Vieilles-Forges
	PRF23	Bas rentier
	PRC24	Aviette
	PRC25	Aval Petit Chooz
	PRC26	Amont Petit Chooz
	PRC27	Tony
	PRC28	Passage d'eau
	PRC29	Chemin de mission
	PRC30	Fond de Chapelle
	PRC31	Ecluse
	PRC32	Voûte
	PRH33	Meuse
	PRH34	Chapelle
	PRH35	Gistrois
TOTAL		35
HAYBES-FUMAY	PR H1	Quai du 18 ^e chasseur
	PR H2	Rue Laënnec
	PR H3	Chemin de Liémery
	PR F1	Quai du port au blé
	PR F2	Route de St Joseph
	PR F3	Rue JB Clément
	PR F4	Trou Gigot
	PR F5	Bois du Ham
	PR F6	Rue du 8 mai 1945
	PRAC F7	Anti crue Quai du port au blé
TOTAL		7
LANDRICHAMPS	PR 1	Moulin
TOTAL		1
REVIN	PR 1	Quai Quinet
	PR 2	La bouverie
	PR 3	Avenue Général de Gaulle

	PR 4	Rue Ferrer
	PR 5	Rue des Broutays
	PR 6	Orzy
	PR 7	Chemin du vieux chêne
TOTAL		7
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND – AUBRIVES - HIERGES	PRM1	Posty
	PRM2	Abattoir
	PRM3	Gambetta
	PRM4	Jussière
	PRM5	Maroc
	PRM6	Gendarmerie
	PRW7	Pont de Wallerand
	PRW8	Collège
	PRW9	Risdoux
	PRA10	Cantine
	PRA11	Baraques
	PRA12	Sport
	PRA13	Bourg
	PRH14	Viroin
	PRH15	Air des champs
	PRH16	Bûchère
	PRH17	Jonquière
	PRH18	Tannerie
TOTAL		18

Au total, la Régie exploite **68** postes de relevage.

c- Déversoirs d'orage

Selon la nomenclature SANDRE, les DO pouvant rejeter une charge polluante inférieure à 2 000 EH sont classés « R1 ». Les DO pouvant rejeter une charge plus élevée sont classés « A1 ». Enfin, le point « A2 » correspond au dernier déversoir en tête de station ; il peut être la combinaison de plusieurs déversoirs comme c'est le cas sur l'agglomération d'assainissement de Haybes-Fumay.

Agglomération d'assainissement	Référence	Classification SANDRE	Localisation/Dénomination
GIVET-CHOOZ- FROMELENNES- RANCENNES	DOG 1	R1	Nollevalle
	DOG 2	R1	Massembre
	DOG 3	R1	Rond-point RD46
	DOG 4	R1	Amont Paradis
	DOG 5	A1	Aval Paradis
	DOG 6	R1	Notre Dame
	DOG 7	A1	Estivant de Braux

	DOG 8	R1	PR Hôpital
	DOG 9	R1	Quai Rimouille
	DOG 10	R1	Quai Houille
	DOG 11	R1	Jules Gilbert
	DOG 12	A1	Tour Victoire Est
	DOG 13	R1	Tour Victoire Ouest
	DOG 14	R1	Thiers
	DOG 15	R1	Quai Bertrand
	DOG 16	A2	Petit Méhul
	DOG 17	R1	Stade Decléf
	DOG 18	R1	Rue de l'Industrie
	DOG 19	R1	Porte Rancennes
	DOG 20	A1	Moulin Boreux
	DOG 21	A2	Grand Méhul
	DOG 22	R1	9 rue du Paradis
	DOG 23	R1	COSEC
	DOG 24	R1	Rond-point Fort
	DOG 25	R1	Moulin Fromelennes
	DOR 26	R1	PR Rancennes
	DOF 27	R1	PR Manufacture
	DOF 28	R1	Linard Nord
	DOF 29	R1	Linard Est
	DOF 30	R1	Linard Sud
	DOF 31	R1	PR Vieilles Forges
	DOF 32	R1	Nichet
	DOF 33	R1	Félix Près
	DOF 34	R1	Poteau
	DOF 35	R1	Linard
	DOC 36	R1	PR Passage eau
	DOC 37	R1	PR Ecluse
	DOC 38	R1	PR Voûte
	DOC 39	R1	PR Petit Chooz
	DOC 40	R1	PR Tony
	DOC 41	R1	PR Fond Chapelle
	DOH 42	R1	Paradis
	DOH 43	R1	PR Gistrois
TOTAL			43
HARGNIES	DO 1	A2	PR Rue des Bageraies
	DO 2	R1	Rue des Wallerons
	DO 3	R1	Chavée du Curé
	DO 4	R1	Chavée Boty
	DO 5	R1	Chavée Monin
	DO 6	R1	Place de Launet
TOTAL			6
HAYBES-FUMAY	DOF 1	R1	Route de St Joseph

	DOF 2	R1	CD 988- 1
	DOF 3	R1	CD 988- 2
	DOF 4	R1	Rue du château
	DOF 5	R1	Quai des carmélites
	DOF 6	R1	Rue du 8 mai 1945
	DOF 7	R1	Camping
	DOF 8	R1	PR Trou Gigot
	DOF 9	R1	Chemin de l'Uf
	DOF 10	R1	Rue Victor Hugo
	DOF 11	A2	PR Quai du port au blé
	DOH 12	A2	PR Chemin de Liémery
	DOH 13	A2	PR Quai du 18 ^e chasseur
	DOF 14	R1	Rue du rivage
	DOH 15	R1	PR Laënnec
	DOF 16	R1	Rue du Dr Bonnet
	DOF 17	R1	Rue Dromart
TOTAL			17
LANDRICHAMPS	DO 1	R1	PR du Moulin
TOTAL			1
REVIN	DO 1	R1	Rue Michelet
	DO 2	R1	Rue Zola 1
	DO 3	R1	Rue Zola 2
	DO 4	R1	Rue Jardiniers 1
	DO 5	R1	Rue Jardiniers 2
	DO 6	R1	Rue des Remparts
	DO 7	R1	Rue Victor Hugo
	DO 8	R1	Rue Gallilée
	DO 9	R1	Rue des Bateaux
	DO 10	R1	Rue du stade
	DO 11	R1	Rue Gaston Sueur
	DO 12	R1	Rue Léon Blum
	DO 13	R1	Rue Ecumonts
	DO 14	R1	Rue Max Dormoy
	DO 15	R1	La Bouverie
	DO 16	R1	Avenue JB Clément
	DO 17	R1	Chemin du Vieux Chêne
	DO 18	R1	Avenue Charles De Gaulle
	DO 19	R1	Rue Georges Sand
	DO 20	R1	Rue des Broutays
	DO 21	R1	Rue Ferrer
	DO 22	R1	Avenue Orzy 1
	DO 23	R1	Avenue Orzy 2
	DO 24	R1	Rue Jules Joffrin

	DO 25	R1	Pont Orzy 1
	DO 26	R1	Pont Orzy2
	DO 27	R1	Voie verte Orzy 1
	DO 28	R1	Voie verte Orzy 2
	DO 29	R1	Voie verte Orzy 3
	DO 30	A2	PR Quai Quinet
TOTAL	30		
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND – AUBRIVES - HIERGES	DOW 1	R1	Les Roches
	DOW 2	R1	Château
	DOW 3	R1	Pont Wallerand
	DOW 4	R1	Rue Risdoux
	DOW 5	R1	Gaston Barré
	DOM 6	R1	Place Gambetta
	DOM 7	R1	Amont Gambetta
	DOM 8	R1	Amont Jussière
	DOH 9	R1	Amont Viroin
	DOM 10	R1	Amont Abattoir
	DOM 11	R1	Posty Eglise
	DOM 12	R1	La Stree
	DOM 13	R1	Posty
	DOM 14	R1	La Gare
	DOM 15	R1	Montagne des Vignes
	DOM 16	R1	Rue Gambetta
	DOA 17	R1	Baraques
	DOA 18	R1	Sports
	DOA 19	R1	Mairie Aubrives
	DOA 20	R1	Rue Foch
	DOA 21	R1	Route de Hierges
	DOA 22	R1	Cantine
	DOH 23	R1	Air des champs
	DOH 24	R1	Bûchère
	DOH 25	R1	Jonquières
	DOH 26	R1	Tannerie
	DOA 27	R1	Centre Bourg
	DOA 28	R1	Viennot
	DOW 29	R1	Collège
	DOW 30	R1	Lotissement Ridoux
	DOM 31	R1	Maroc
	DOM 32	R1	Posty
TOTAL	32		

Au total la Régie exploite **129** déversoirs d'orage.

d- Bassins d'orage

Agglomération d'assainissement	Référence	Capacité	Localisation/Dénomination
GIVET-CHOOZ- FROMELENNES- RANCENNES	BOG 1	87 m3	PRG 12 République
	BOG 2	25 m3	PR Hôpital
REVIN	BO 1	368 m3	PR La Bouverie
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	BOW 1	150 m3	Pont de Wallerand
	BOW 2	500 m3	Rue de Prau
	BOW 3	140 m3	Rue des Maquisards
	BOW 4	190 m3	Chemin de Mon Plaisir
	BOM 5	150 m3	Avenue Posty

Au total la Régie exploite **8** bassins d'orage.

2- L'inventaire des réseaux

Communes	Longueur
AUBRIVES	8,2 kml
CHARNOIS	0,86 kml
CHOOZ	13,6 kml
FROMELENNES	12 kml
FUMAY	29,8 kml
GIVET	51,5 kml
HAYBES	25,6 kml
HARGNIES	2,8 kml
LANDRICHAMPS	3,8 kml
RANCENNES	7,4 kml
REVIN	41,6 kml
VIREUX-MOLHAIN	18,9 kml
VIREUX-WALLERAND	18,0 kml
TOTAL	234,1 kml

3- L'indice de connaissance de gestion patrimoniale

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau			Barème
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.250	Existence d'un plan des réseaux.		10
VP.251	Mise à jour annuelle des réseaux.		5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.252 – 253 - 254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention du linéaire de conduite, de la catégorie de l'ouvrage, du diamètre et des matériaux.		10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		0 à 5
VP.255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations.		0 à 15
Total des parties A et B			45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.256	Plan comportant l'altimétrie pour au moins 50% des réseaux.		10
VP.256	1 point supplémentaire pour chaque tranche de 10% du réseau pour laquelle l'altimétrie est renseignée, au-delà de 50%.		0 à 5
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes.		10
VP.258	Mise à jour annuelle de l'inventaire des équipements électromécaniques.		10
VP.259	Mention du nombre de branchement pour chaque tronçon.		10
VP.260	Localisation des interventions.		10
VP.261	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'auscultation des canalisations.		10
VP.262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des réseaux.		5
Total			120

Agglomération d'assainissement	Indice de connaissance patrimoniale
AUBRIVES	30
CHARNOIS	90
CHOOZ	65
FROMELENNES	30
FUMAY	100
GIVET	77
HAYBES	100
HARGNIES	30
LANDRICHAMPS	100
RANCENNES	70
REVIN	30
VIREUX-MOLHAIN	30
VIREUX-WALLERAND	30

4- L'entretien du patrimoine

a- Résumé des interventions effectuées

Les opérations d'entretien préventives et curatives réalisées sur les réseaux sont indiquées ci-dessous :

Agglomération d'assainissement	Nombre de débouchage	Longueur de conduite curée	Nombre d'avaloirs curés
AUBRIVES	5	1 kml	84
CHARNOIS	0	0	0
GIVET-CHOOZ- FROMELENNES- RANCENNES	30	12,5 kml	959
HAYBES-FUMAY	10	5,3 kml	1 357
HARGNIES	5	0,5 kml	0
LANDRICHAMPS	2	0,4 kml	0
REVIN	19	8,2 kml	1 037
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	10	1,8 kml	912

Le nombre d'opérations d'entretien réalisées sur les STEU exploitées directement par la Régie sont indiquées ci-dessous :

Agglomération d'assainissement	Opérations d'entretien de STEU
CHARNOIS	28
HAYBES-FUMAY	247
HARGNIES	75
LANDRICHAMPS	66

VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	233
------------------------------------	-----

b- Détail des interventions effectuées par commune

i- Aubrives :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	2
Hydrocurage des avaloirs et grilles	100
Hydrocurage du réseau	1000 ml
Inspection télévisuelles	0 ml
Interventions sur STEU ou réseau	4

ii- Chooz :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	32
Hydrocurage des avaloirs et grilles	118
Hydrocurage du réseau	2 340 ml
Inspection télévisuelles	0 ml

iii- Fromelennes :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	20
Hydrocurage des avaloirs et grilles	115
Hydrocurage du réseau	1 850 ml
Inspection télévisuelles	0 ml

iv- Fumay :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	16
Hydrocurage des avaloirs et grilles	813
Hydrocurage du réseau	2 960 ml
Inspection télévisuelles	280 ml
Interventions sur réseau	26

v- Givet :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	48
Hydrocurage des avaloirs et grilles	626
Hydrocurage des bassins d'orage	2
Hydrocurage du prétraitement	10

Hydrocurage du réseau	7007 ml
Inspection télévisuelles	500 ml

vi- Hargnies :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	4
Hydrocurage des avaloirs et grilles	0
Hydrocurage du réseau	500 ml
Inspection télévisuelles	100 ml
Interventions sur STEU ou réseau	20

vii- Haybes :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	8
Hydrocurage des avaloirs et grilles	544
Hydrocurage du prétraitement	4
Hydrocurage du réseau	2 380 ml
Inspection télévisuelles	75 ml
Interventions sur STEU ou réseau	112

viii- Landrichamps :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	0
Hydrocurage du prétraitement	1
Hydrocurage du réseau	362 ml
Inspection télévisuelles	0 ml
Interventions sur STEU ou réseau	13

ix- Rancennes :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	7
Hydrocurage des avaloirs et grilles	100
Hydrocurage du réseau	1 284 ml
Inspection télévisuelles	0 ml
Interventions sur STEU ou réseau	9

x- Revin :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	49
Hydrocurage des avaloirs et grilles	1 037
Hydrocurage du prétraitement	2

Hydrocurage du réseau	8 817 ml
Inspection télévisuelles	160 ml

xi- Vireux-Molhain :

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2023
Hydrocurage de poste de relevage	16
Hydrocurage des avaloirs et grilles	418
Hydrocurage des bassins d'orage	1
Hydrocurage du prétraitement	1
Hydrocurage du réseau	600 ml
Inspection télévisuelles	600 ml
Interventions sur STEU ou réseau	117

xii- Vireux-Wallerand

Opération effectuée	Nombre d'occurrence en 2022
Hydrocurage de poste de relevage	8
Hydrocurage des avaloirs et grilles	494
Hydrocurage des bassins d'orage	3
Hydrocurage du réseau	1 280 ml
Inspection télévisuelles	90 ml
Interventions sur réseau	11

5- Les investissements et le renouvellement du patrimoine

En 2020, les travaux listés ci-après ont été entrepris :

- **Commune de Hargnies** : construction d'une STEU de type filtre planté de roseaux, pose de 2 kml de conduite, 6 DO, et 1 PR
- **Commune de Rancennes** : pose de PR individuels pour assainir les habitations de la zone des grands jardins, pose d'un PR ferme de l'Aviette.

En 2021, les travaux listés ci-après ont été entrepris :

- **Agglomération de Haybes-Fumay** : réfection complète du système de déshydratation des boues d'épuration ; renouvellement d'électromécaniques divers sur la STEU : agitateur du bassin d'aération, armoire électrique du poste toutes eaux ; équipement des PR Port au blé, Liémery et 18^{ème} Chasseur, et leurs déversoirs en mesure et télésurveillance.
- **Agglomération de Hargnies** : Mise en service du système d'assainissement : réseau de collecte, poste de relevage et station ; étude et travaux de déviation des eaux claires parasites du réseau d'eaux usées.
- **Agglomération des deux Vireux** : Basculement de tous les PR en télésurveillance ; équipement du déversoir de la STEU en mesure (pose d'une chambre avec débitmètre

électromagnétique sur lyre) ; renouvellement d'électromécaniques sur la STEU : aéroflottateur du bassin dégraisseur ; extension du réseau d'assainissement de la place de la Jussière.

- **Agglomération de Landrichamps** : renouvellement d'électromécaniques sur la STEU : pompe à boues et moteur du biodisque ; installation d'un système de supervision de la STEU repris sur le PC central.
- **Commune de Ham sur Meuse** : lancement du marché pour le raccordement du réseau existant sur l'agglomération d'assainissement de Givet-Chooz-Fromelennes-Rancennes
- **Commune d'Aubrives** : lancement du marché pour le raccordement du réseau existant sur l'agglomération d'assainissement des deux Vireux
- **Commune de Hierges** : lancement du marché pour le raccordement du réseau existant sur l'agglomération d'assainissement des deux Vireux
- **Agglomération de Charnois** : installation d'un système de télégestion de la STEU repris sur le PC central.
- **Agglomération de Givet-Chooz-Fromelennes-Rancennes** : mise en service des PR individuels de la zone des « Grands Jardins » à Rancennes ;
- **Commune de Givet** : réfection du réseau d'assainissement rue des 3 pucelles.

En 2022, les travaux listés ci-après ont été entrepris :

- **Agglomération de Haybes-Fumay** : installation d'un laboratoire d'analyses chimiques dans la STEU pour le suivi des stations du territoire, renouvellement d'un agitateur du bassin d'aération ;
- **Commune de Hargnies** : installation d'un système d'aération de la lagune afin d'optimiser les performances de traitement, travaux de dévoiement des eaux claires parasites par l'extension du réseau pluvial ;
- **Agglomération des deux Vireux** : renouvellement des sondes de pilotage de la STEU, remplacement du préleveur d'entrée par un neuf, installation d'un variateur pour la pompe à eau industrielle ;
- **Commune de Ham-sur-Meuse** : travaux de raccordement du réseau existant sur l'agglomération d'assainissement de Givet-Chooz-Fromelennes-Rancennes ;
- **Commune d'Aubrives** : travaux de raccordement du réseau existant sur l'agglomération d'assainissement des deux Vireux ;
- **Commune de Hierges** : travaux de raccordement du réseau existant sur l'agglomération d'assainissement des deux Vireux ;
- **Agglomération de Givet-Chooz-Fromelennes-Rancennes** : programme de remise en état de la STEU avant l'échéance du contrat de DSP avec Suez au 01/01/2023.
- **Commune de Landrichamps** : remise à neuf du motoréducteur d'entraînement de biodisque et de la noria de relevage de la STEU, remplacement des vérins de capot, installation du système de télégestion.
- **Commune de Rancennes** : remplacement complet du PR Porte de Rancennes, mise en place d'une cuve avec deux pompes neuves, installation d'un système de télégestion. Travaux de raccordement zone des grands Jardins.

En 2023, les travaux listés ci-après ont été entrepris :

- **Communes de Ham-Sur-Meuse** : Fin des travaux de raccordement du réseau existant sur le réseau de Chooz pour traiter les effluents de la commune à la STEU de Givet. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été assurée par le BE Dumay et l'appel d'offre a été remporté par Eurovia. Au total ce sont 1000m de conduites d'assainissement qui ont été posés avec 3 postes de relevage dont un en bord de Meuse résistant aux inondations. Ces 3 postes de relevage sont équipés d'éléments de gestion à distance et intégrés dans le système de supervision/télégestion de la Régie.
- **Agglomération de Givet-Chooz-Fromelennes-Rancennes** : L'année 2023 fut marquée par la récupération du contrat d'exploitation du service d'assainissement de Givet par la Régie. Après un état des lieux des installations ayant montré une certaine négligence de l'ancien exploitant, d'importants travaux de remise à niveau ont été exigés afin de récupérer des installations en bon état. De plus, pour fiabiliser le réseau notamment lors d'épisodes pluvieux, la Régie a procédé au remplacement des armoires de commande des postes de relevage d'eaux usées. 7 pompes de relevage ont été remplacées, et toutes ont été sorties, démontées et nettoyées
- **Commune de Hierges** : Poursuite des travaux de raccordement du réseau existant sur l'agglomération d'assainissement des deux Vireux.
- **STEU des 2 Vireux** : Modernisation de l'équipement de prélèvement en entrée de station et installations d'un débitmètre au point de rejet réglementaire A2 afin de mesurer précisément les rejets dans le milieu naturel.
- **STEU de de Givet-Chooz-Fromelennes-Rancennes** : remise en service de la fosse à matière de vidange, qui permet de récupérer les jus de curage des réseaux et de la traiter sur place plutôt que de les confier à des prestataires contre participation financière.
- **Agglomération des deux Vireux -Aubrives** : mise en service du transfert des eaux usées du réseau de collecte du bassin d'Aubrives vers la STEU située à Vireux-Molhain. Les eaux usées d'Aubrives ne sont plus rejetées au milieu naturel.
- **STEU de Haybes-Fumay** : remplacement du variateur de fréquence du bol de la décanteuse centrifugeuse, remplacement du moteur de l'extracteur d'air du local de production de boue pour protéger de la chaux en suspension dans l'air.
- **Commune de Givet** : réfection du réseau d'assainissement rues Carpiaux et Boonaert.

6- Les alarmes de télégestion

Les automates de télégestion remontent des alarmes pour prévenir les agents des évènements pouvant amener à des interruptions du service d'assainissement (déversement au milieu naturel, inondation d'eaux usées). Le tableau ci-dessous résume le nombre d'alarmes envoyées par les automates des sites d'assainissement sur chaque commune gérée en Régie :

Agglomération d'assainissement	Nombre d'alarmes envoyées en 2023
AUBRIVES	0
CHARNOIS	325
HAYBES-FUMAY	168
HARGNIES	189
LANDRICHAMPS	1959
RANCENNES	38
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	3897
TOTAL	6 576

IV- La performance et l'efficacité opérationnelle du service

1- La conformité et le volume des rejets

a- Taux de conformité

Agglomération d'assainissement	Nombre de bilans réalisés en 2022	Pourcentage de bilans conformes en 2022	Nombre de bilans réalisés en 2023	Pourcentage de bilans conformes en 2023
CHARNOIS	1	100	1	100
GIVET-CHOOZ- FROMELENES- RANCENNES	24	100	24	100
HAYBES-FUMAY	12	100	12	100
HARGNIES	1	100	1	100
LANDRICHAMPS	1	100	1	100
REVIN	24	100	24	100
VIREUX-MOLHAIN VIREUX- WALLERAND – AUBRIVES - HIERGES	12	100	12	100

Autrement dit, en 2023, **toutes nos installations ont été conformes** avec 100% de taux de conformité.

b- Charge polluante

Agglomération d'assainissement	Charge entrante en kgDBO5/j en 2022	Charge entrante en EH/j en 2022	Charge entrante en kgDBO5/j en 2023	Charge entrante en EH/j en 2023
CHARNOIS	0,8	13	1	17
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	214,3	3 572	226,3	3772
HAYBES-FUMAY	149,8	2 499	87,8	1464
HARGNIES	4,8	80	1,1	18
LANDRICHAMPS	6,8	113	4,8	80
REVIN	79	1 318	63,5	1058
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND – AUBRIVES - HIERGES	99,2	1 654	110,6	1844

c- Volumes rejetés

Agglomération d'assainissement	Volumes rejetés en 2022 (m ³)	Volumes rejetés en 2023 (m ³)
AUBRIVES	NC	NC
CHARNOIS	NC	NC
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	469 593	445 548
HAYBES-FUMAY	404 787	562 938
HARGNIES	NC	39 420
LANDRICHAMPS	NC	7 993
REVIN	230 318	305 127
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND – AUBRIVES - HIERGES	315 747	359 184

2- La consommation d'énergie et de réactifsa- **Consommation de réactifs**

Agglomération d'assainissement	Masse de chaux consommée (kg)		Masse de polymère consommée (kg)		Masse de sels de fer consommée (kg)	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
AUBRIVES	0	0	0	0	0	0
CHARNOIS	0	0	0	0	0	0
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	10 852	11 112	2 533	1 860	40 018	37 765
HAYBES-FUMAY	24 454	26 513	1 350	1325	15 349	10 415
HARGNIES	0	0	0	0	0	0
LANDRICHAMPS	0	0	0	0	0	0
REVIN	14 427	8 913	950	700	6 710	5 624
VIREUX-MOLHAIN VIREUX- WALLERAND – AUBRIVES - HIERGES	0 (*)	0 (*)	505	645	11 953	8 642

(*) Pour la STEU des 2 Vireux, la chaux est épandue sur les champs mais n'est pas utilisée au sein des installations.

b- **Consommation énergétique**

Energie consommée par les stations de traitement des eaux usées :

Agglomération d'assainissement	Energie consommée en 2022 (kWh)	Energie consommée en 2023 (kWh)
CHARNOIS	468	644
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	300 736	314 337
HAYBES-FUMAY	183 992	168 940
HARGNIES	7 083	7 798
LANDRICHAMPS	6 659	5 941
REVIN	122 554	165 166
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND – AUBRIVES - HIERGES	212 860	200 425

3- Les sous-produits d'épuration

Le tableau suivant renseigne les masses et volumes des produits générés par l'activité épuratoire : refus de dégrillage, sables, graisses et boues d'épuration.

Agglomération d'assainissement	Boues d'épuration (tMS)		Masse de refus de dégrillage (t)		Masse de sables (t)		Graisses d'épuration (m ³)	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
AUBRIVES	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARNOIS	0	0,016	0,3	0,5 (m ³)	0	0	0	0
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	NC	28,9	7,4	1,68	3,0	0,48	45,5	4
HAYBES-FUMAY	62,7	68	0,7	0,72	1,2	1,5	0,9	1,3
HARGNIES	0	0,014	0,3	0,15	0	0	0	0
LANDRICHAMPS	0,1	0,1	0,6	1 (m ³)	0	0	0	0
REVIN	35	21,7	3,6	3,6	0	0	12	0
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	33	26,7	0,7	0,72	3,0	2	7,4	5,4

Les boues produites sur la STEU de Landrichamps sont envoyées dans la STEU de Revin pour traitement. Cette opération a fait l'objet d'une demande validée par la Police de l'Eau.

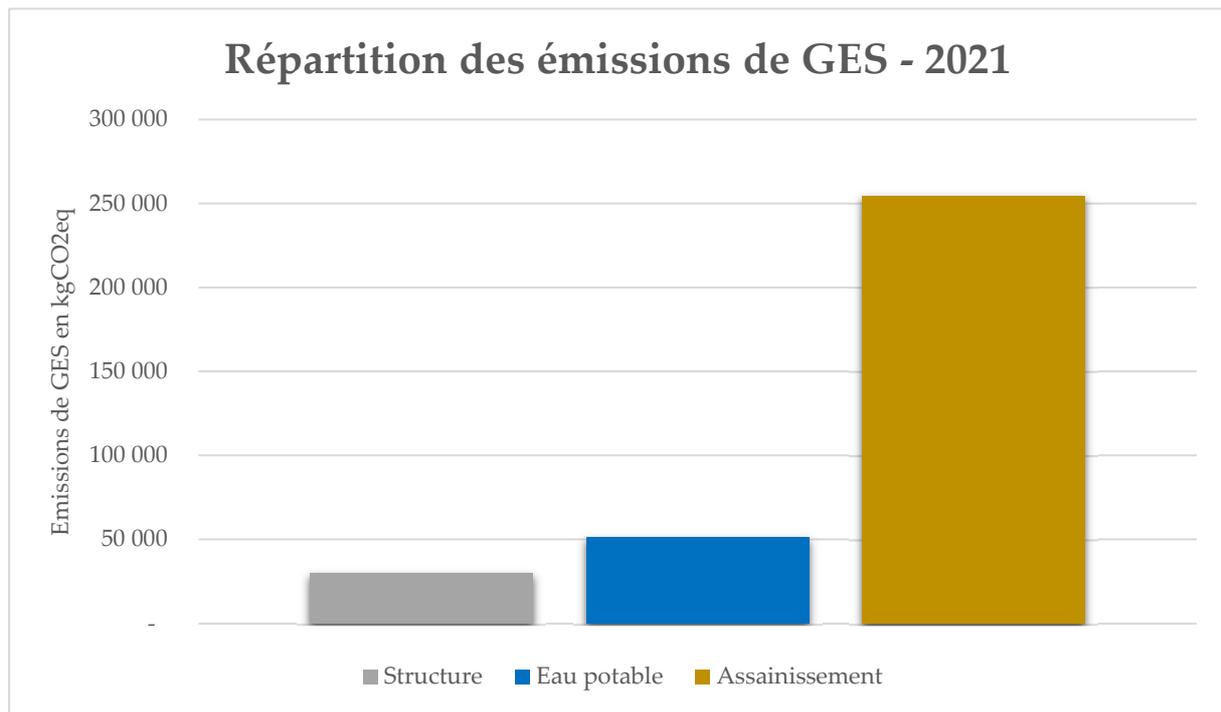
Les écarts importants dans les volumes des produits générés par la STEU de Givet entre 2022 et 2023 viennent du mauvais entretien de la station par l'ancien exploitant.

4- Performances environnementales

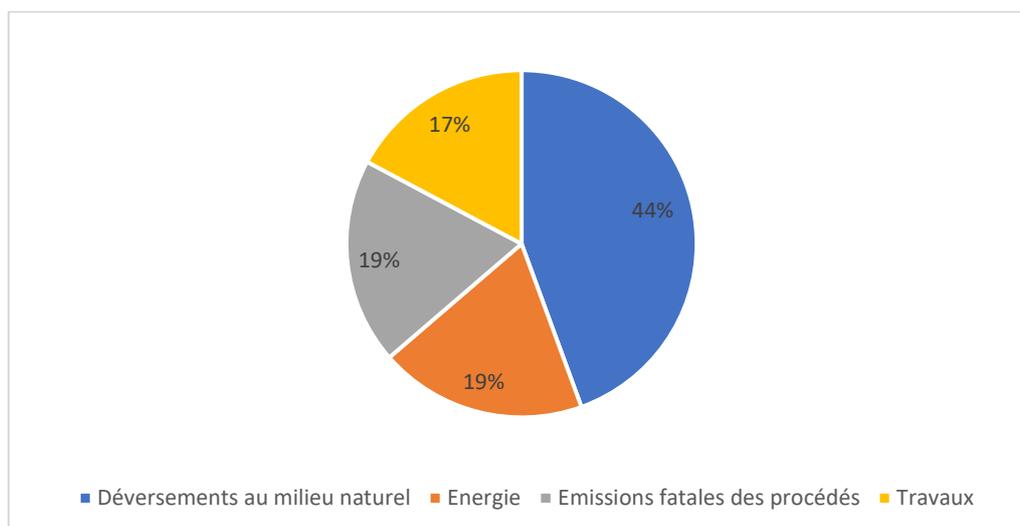
Afin de respecter les ambitions nationales de réduction d'émissions des gaz à effets de serre, la Régie s'engage pour réduire son empreinte.

a- BEGES du service assainissement

En 2021, la Régie a réalisé un BEGES sur ses services d'alimentations en eau potable et d'assainissement. Il en ressort les données suivantes :



Répartition des émissions du service assainissement :



Le BEGES a permis de mettre en lumière l'importante place des rejets d'eaux usées au milieu naturel de l'empreinte du service. Pour atténuer cette source de GES, la Régie mène des travaux pour assainir les réseaux non traités d'une part, et d'autre part met tout en œuvre pour optimiser le fonctionnement des installations pour obtenir des performances épuratrices maximales en consommant le moins d'énergie possible.

b- Système de prévention des pollutions

Afin de prévenir au maximum les déversements d'eaux usées au milieu naturel, et d'en réduire considérablement la durée en cas de panne, la Régie déploie un système de supervision de ses installations en temps réel.

Une cartographie des points importants du réseau et des zones collectées est accessible en ligne pour tous les agents du service. Un système d'animation permet d'identifier rapidement les points problématiques et les zones qui leur sont rattachées.



Sur cette capture, créée pour l'exemple, deux postes de relevage provoquent un déversement d'eaux usées au milieu naturel.

En 2023, les agglomérations d'assainissement suivantes sont complètement télésurveillées :

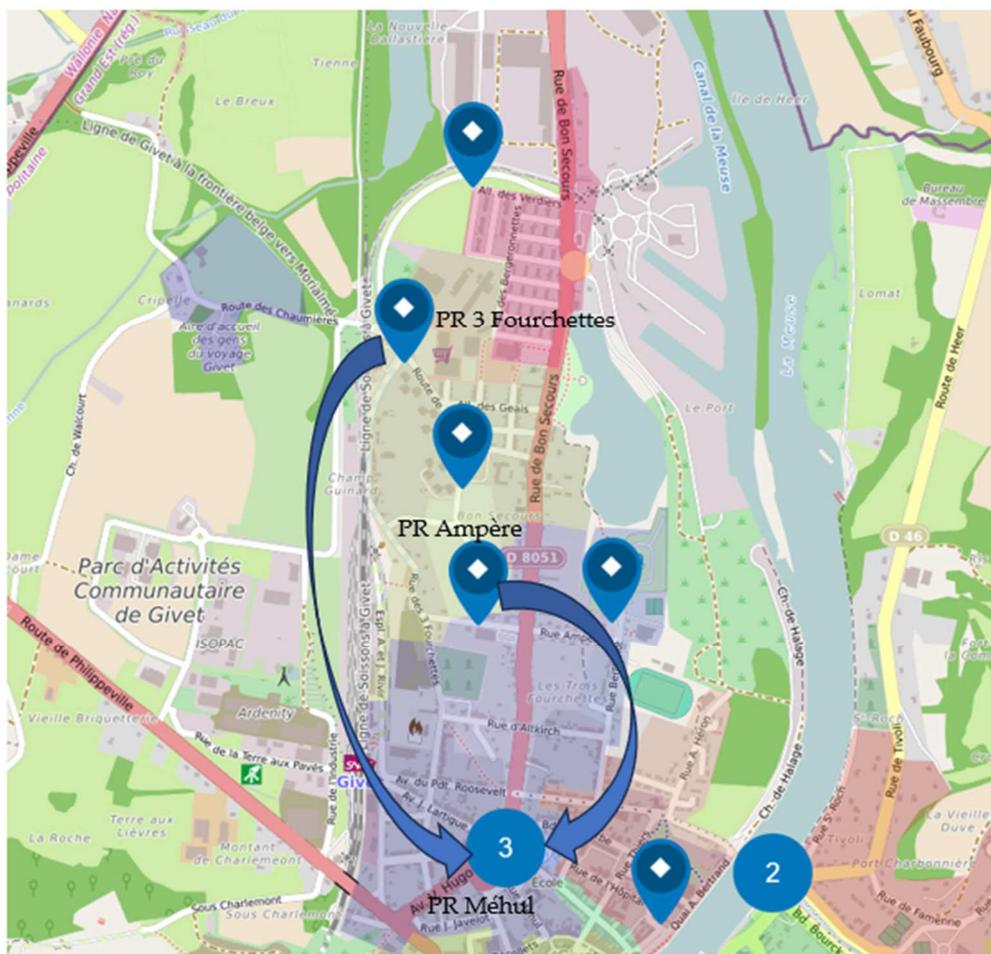
- Vireux-Molhain/Vireux-Wallerand/Aubrives (attente de la fin des travaux pour ajouter Hierges)
- Givet/Rancennes/Ham (services en DSP de Chooz et Fromelennes non surveillé par la Régie)
- Charnois
- Hargnies
- Landrichamps

En 2023, l'agglomération de Haybes/Fumay est partiellement télésurveillée.

5- Amélioration opérationnelle des équipements

L'agglomération d'assainissement de Givet/Rancennes/Ham/Chooz/Fromelennes a dans son système de collecte et de transfert des eaux usées plusieurs postes de relevage de capacité importante dépourvus de déversoir d'orage. En cas de forte pluie ou de pannes, le niveau d'eau usée dans le réseau augmente et fini par déborder chez les usagers. C'est le cas dans la zone de Mon Bijou lors de l'arrêt du PR 3 Fourchettes.

Afin de résoudre ce problème, la Régie a mis en place un automatisme de communication entre les postes : lorsqu'un niveau trop important est atteint sur les postes sans déversoir, une demande d'arrêt est générée en direction du premier poste amont pouvant déverser, c'est-à-dire le poste Méhul. Ce système ne représente pas une non-conformité réglementaire puisque les déversements du poste Méhul sont comptabilisés.



Depuis la mise en service de cet automatisme, la demande d'arrêt a été générée plusieurs fois en 2023 lors des épisodes pluvieux. Ce système reste sensible à une coupure de réseau ou une panne électrique, toutefois aucune plainte de débordement d'eaux usées n'a été adressée à la Régie.